RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 12 JUIN 1988 - 1ère CIRCONSCRIPTION

A SAINT-ÉTIENNE ET DANS LA LOIRE, LA GAUCHE UNIE A UNE HISTOIRE

RESPECTONS-NOUS, CONTINUONS-LA ENSEMBLE

Au 2ème tour, pour faire gagner la gauche le choix est simple :

SAINT-ÉTIENNE NORD : Paul CHOMAT

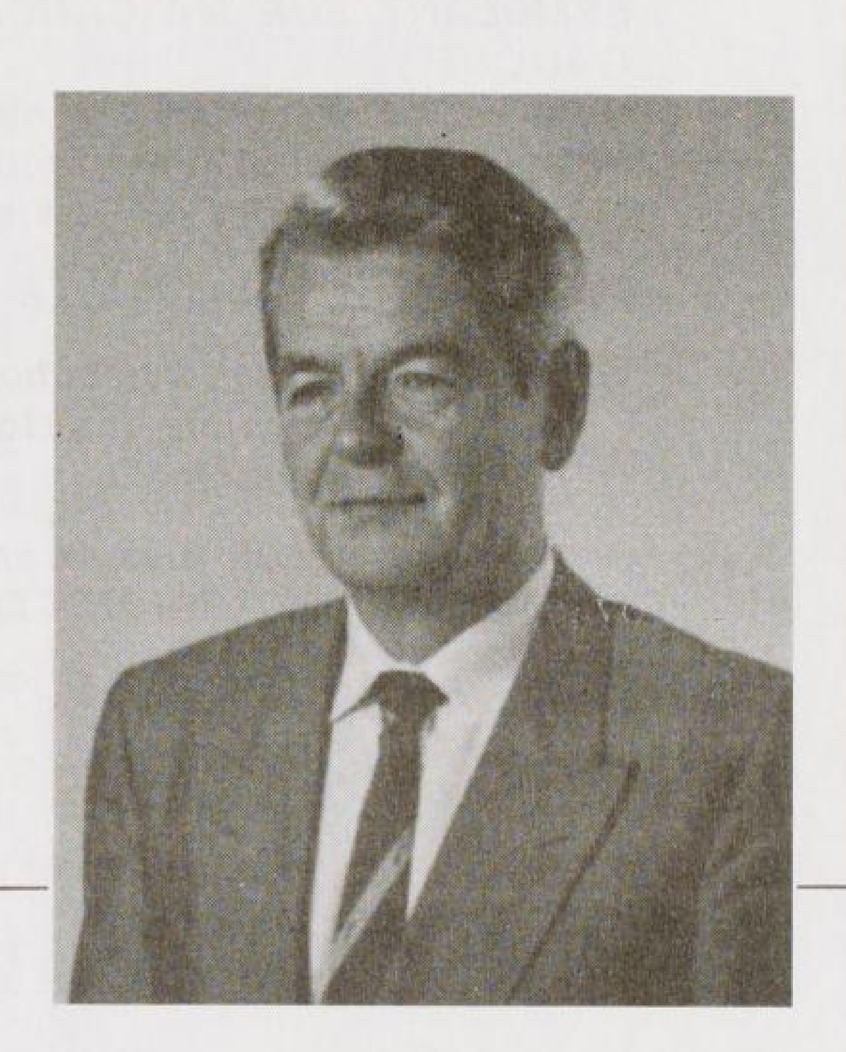
SAINT-ÉTIENNE SUD : Bruno VENNIN

ONDAINE : Théo VIAL MASSAT

GIER : Jacques BADET

MONTBRISONNAIS : Lucien MOULLIER

ROANNAIS : Jean AUROUX



avec PAUL CHOMAT

Nous avons un bon député de gauche, actif sur le terrain et compétent, gardons-le.

Paul CHOMAT a été élu député de votre circonscription en 1981 et réélu en 1986.
Apprécié pour son dynamisme et sa compétence comme élu local, il s'est affirmé à l'Assemblée nationale où d'importantes responsabilités lui ont été confiées.
IL EST DEVENU UN HOMME QUI COMPTE POUR SAINT-ÉTIENNE ET SA RÉGION.

Un bon contact humain, son sens du concret, sa connaissance des dossiers lui valent l'estime de ses amis politiques, mais aussi de beaucoup de ceux qui ne partagent pas ses convictions.

C'est un élu fidèle à son engagement militant et très proche de la vie quotidienne de la population.
Il a toujours consacré une partie importante de son activité aux problèmes économiques pour la défense des emplois et des salariés, à la lutte contre le chômage et la pauvreté, à la promotion de l'école, des transports en commun, du logement social, du sport et de la culture.

Avec votre confiance, il continuera pour donner un élan nouveau à l'avenir de la région stéphanoise et de ses habitants.

POUR VOUS, SAINT-ÉTIENNE ET SA RÉGION.

Madame, Monsieur,

A vous qui m'avez apporté vos suffrages dès le premier tour et m'avez placé pour le deuxième tour, je veux dire tous mes remerciements.

Vous avez apporté votre soutien à l'activité de terrain que je m'efforce d'avoir comme député ou comme élu local. VOUS AVEZ RECONNU MA CANDIDATURE COMME CELLE DU RASSEMBLEMENT A GAUCHE DANS LA CLARTÉ.

Votre soutien a déjoué le piège tendu à la gauche stéphanoise par M. DURAFOUR afin de servir ses ambitions personnelles.

Au deuxième tour, beaucoup d'autres NOUS REJOINDRONT POUR FAIRE GAGNER LA GAUCHE.

A vous tous qui voulez confirmer le vote à gauche qui a permis la réélection de François MITTERRAND, DÉSORMAIS LE CHOIX EST SIMPLE : EN VOUS RASSEMBLANT SUR MA CANDIDATURE VOUS POUVEZ ÉLIRE UN DÉPUTÉ DE GAUCHE.
Vous, qui condamnez les combinaisons d'états-majors, qui voulez un élu vivant près de vous, agissant concrètement pour vous aider à surmonter vos difficultés, MA CANDIDATURE EST LA VOTRE, CELLE DE LA CONFIANCE.

RÉÉLU DÉPUTÉ, MA RÈGLE DE CONDUITE SERA :

- *toujours à gauche,*
- *disponible pour tous,*
- *du concret.*

Je soutiendrai toute mesure améliorant votre situation, je défendrai les intérêts de la FRANCE et de la RÉGION STÉPHANOISE.

J'AI CONFIANCE DANS VOTRE CHOIX POUR LA FIDÉLITÉ, L'HONNEUR ET LA CLARTÉ.

Paul Chomat

RASSEMBLONS-NOUS POUR CONFIRMER UN ÉLU DE GAUCHE DYNAMIQUE ET COMPÉTENT

VOTEZ PAUL CHOMAT

LE CANDIDAT DE GAUCHE VOTRE DÉPUTÉ

SUPPLÉANT : PIERRE PECEL

PRESSE PUBLICITE LOIRE

vu les candidats